

Orléans, le 28/05/2019

Olivier Lelarge, Joanna Pfeiffer
Co-Secrétaires Académiques
s3orl@snes.edu

À Madame la Rectrice
de l'académie d'Orléans-Tours
21, rue Saint Étienne
45 043 Orléans Cedex 1

Objet : moyens de surveillance

Madame la Rectrice,

Nous n'avons à ce jour aucune information concernant les moyens de surveillance qui seront effectivement disponibles pour la rentrée 2019. Ni le CTA, ni les différents CTSD, dont ce sont pourtant les prérogatives, n'ont eu une quelconque information à ce sujet. Quelle est la dotation académique, comment celle-ci est-elle répartie entre les collèges et les lycées, comment la répartition est-elle faite entre AED et AESH ?

Les établissements ont d'ores et déjà commencé la préparation de la rentrée dans les vies scolaires et les premiers entretiens de recrutement sont en cours sans connaître les dotations.

Notre inquiétude est d'autant plus grande que les dotations en moyens en AESH reposent également en partie sur l'enveloppe de moyens accordés pour les AED.

Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer les informations à ce sujet, afin de lever les inquiétudes-importantes- dans les établissements du second degré.

Nous vous prions d'agrée, Mme la Rectrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

Olivier Lelarge

